

Rapport public Parcoursup session 2024

La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	737	736	557	71

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	606	605	472	61	85,9 %
			Masculin	131	131	85	10	14,1 %
			Total	737	736	557	71	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	5	2	0	0 %
				Sans mention	114	114	51	17	25,8 %
				AB	201	201	163	16	24,2 %
				B	230	230	219	27	40,9 %
				TB	97	97	94	6	9,1 %
				TBF	10	10	9	0	0 %
				Total	657	657	538	66	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	20	20	3	2	40 %
				AB	19	19	6	1	20 %
				B	18	18	7	1	20 %
				TB	5	5	3	1	20 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	64	64	19	5	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	1	0	0	
				B	4	4	0	0	
				Total	5	5	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	4	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				B	1	1	0	0	
				TB	2	2	0	0	
				Total	9	8	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				Total	2	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	437	437	342	49	69 %
			En réorientation	236	236	184	12	16,9 %
			Non scolarisés	22	22	9	3	4,2 %
			Scolarité étrangère	18	17	7	3	4,2 %
			Autres	24	24	15	4	5,6 %
			Total	737	736	557	71	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	292	292	260	26	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	147	147	123	19	
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	105	105	91	12	
			Autres doublettes	85	85	56	8	
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
La Rochelle Université - Licence - Sciences pour la santé (21514)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	46,4 %	46,4 %	49,1 %	40 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	23,4 %	23,4 %	23,2 %	29,2 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	16,7 %	16,7 %	17,2 %	18,5 %
		Autres doublettes	13,5 %	13,5 %	10,6 %	12,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Sciences de la vie et de la terre/ physique-chimie et mathématiques	Notes en sciences de la vie et de la terre, physique-chimie et mathématiques de première et terminale. Notes obtenues en 1ère année d'études supérieures si réorientation.	Très important
	Notes de français et en LV1	Notes aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et LV1	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale pour ce qui concerne ce critère. Avis du conseil de classe sur cette orientation	Important
Savoir-être	Savoir être - Attitude face au travail	Appréciations, commentaires sur bulletins de notes de première, terminale et études supérieures (candidats en réorientation)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé, se basant sur les éléments spécifiques des attendus locaux	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Projet de formation motivé se basant sur les éléments spécifiques des attendus locaux	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Sont définies par le jury et comportent un analyse algorithmique des notes des candidats sur des matières prédéfinies

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Se renseigner en amont sur les spécialités demandées par une formation donnée et s'appuyer sur ces spécialités pour étayer le projet professionnel et le choix de la mention de licence. Si les spécialités favorisées ne sont pas celles du candidat, justifier le choix de mention de licence.

Signature :

Jean Marc OGIER,

Président de l'établissement La Rochelle Université